



# HORIZONS



LE MAGAZINE D'INFORMATION DU COLEACP ET DE SES PROGRAMMES PIP ET EDES - N°3 OCTOBRE 2014

## Petits producteurs et PME:

les artisans  
du développement  
de l'agriculture ACP

PAGES 2-15

## Mangue

La recherche agronomique  
soutient la production

PAGES 16-19

## Marchés

Montée en puissance  
des filières courtes

PAGES 22-25



COLEACP

# Améliorer la compétitivité et la résilience du secteur privé ACP



Le COLEACP célèbre cette année ses 40 ans d'existence au service du secteur agricole ACP. En guise de cadeau d'anniversaire, notre organisation a la satisfaction de constater que l'approche qui est la sienne depuis sa création n'a pas pris une ride. Elle est, au contraire, devenue récemment le point de ralliement des bailleurs de fonds et des gouvernements ACP, qui placent désormais l'agriculture au centre de leurs stratégies de développement, en prônant la consolidation de chaînes de valeurs inclusives et l'établissement de partenariats public-privé (PPP).

Cette vision, c'est l'ADN du COLEACP, et ce pour quoi il a oeuvré depuis sa création: la vision d'un secteur privé, moteur du développement des ACP, qui utilise les atouts et la complémentarité des différents secteurs qui le composent, qu'il s'agisse des multinationales, des PME et des petits producteurs. Les PME sont les partenaires naturels des PPP et, comme le dit Akinwumi Adesina, ministre fédéral de l'Agriculture du Nigéria: *«small farmers are the biggest part of the private sector»* (les petits agriculteurs constituent la plus grosse partie du secteur privé).

Le COLEACP a soutenu ces dernières années des centaines de PME et des millions de petits agriculteurs. Il a ainsi aidé le secteur privé ACP à s'adapter aux normes sanitaires et privées qui ont marqué l'évolution des préoccupations des consommateurs et de la demande, en Europe comme dans les pays ACP. Il a aussi fait de l'horticulture d'exportation un facteur clé de la modernisation des filières locales et régionales, et de l'agriculture ACP dans son ensemble.

Mais les exigences du marché continuent à évoluer et obligent le secteur privé à poursuivre sa modernisation, en mettant de plus en plus l'accent sur la durabilité des modes de production et sur le renforcement de la responsabilité sociétale des entreprises. Ce faisant, le COLEACP aspire à transformer les contraintes régle-

mentaires et commerciales en autant d'atouts qui améliorent la compétitivité et la résilience du secteur privé ACP, et le préparent à mieux anticiper les futures évolutions du marché.

Le défi est ambitieux, mais il est à la hauteur du rôle dévolu à l'agriculture ACP, dont les plans de développement indiquent qu'elle a vocation à nourrir non seulement ses propres populations, mais également le monde, à l'horizon 2050. De fait, les besoins sont immenses, et le COLEACP est sollicité pour intervenir dans de nouveaux pays, sur de nouveaux projets, ou pour étendre son appui à de nouvelles filières.

A bien des égards, l'agriculture ACP est à la croisée des chemins. Les orientations des gouvernements et des politiques de développement vont peser de manière décisive dans les années à venir sur la capacité des pays ACP à relever le défi de la sécurité alimentaire et d'un développement durable et équilibré. De ces décisions dépendra la capacité des acteurs du secteur privé - à commencer par les PME et les petits producteurs - à s'approprier ce défi et à bénéficier de la modernisation de l'agriculture...

Notre organisation prépare elle aussi l'avenir, afin de pouvoir répondre de manière adéquate à ces besoins. Les projets PIP et EDES, fers de lance de notre intervention au cours des dernières années, se terminent en 2015. Le COLEACP travaille d'ores et déjà à l'élaboration d'un programme de travail à la hauteur des défis du secteur privé et de l'agriculture ACP. Résolument tourné vers l'avenir, ce programme s'inscrit dans la vision du COLEACP: permettre aux petits producteurs et aux PME de jouer pleinement leur rôle d'artisans du développement agricole ACP.

**Guy Stinglhamber**  
délégué général du COLEACP  
directeur des programmes PIP et EDES



FOCUS FILIÈRES PAGE 20

République dominicaine:  
deux programmes au service  
des producteurs d'ananas

ÉVÈNEMENTS PAGE 21



FOCUS MARCHÉ:  
FILIÈRES COURTES PAGES 22-25

Tirer profit des marchés  
locaux et régionaux

DOSSIER PERSPECTIVE AGRICOLE ACP PAGES 2-3

Petits producteurs et PME:  
entrepreneurs d'une agriculture durable  
et inclusive dans les ACP

DOSSIER PERSPECTIVE AGRICOLE ACP PAGES 4-7

L'agriculture, fer de lance de la lutte  
contre la pauvreté



DOSSIER PERSPECTIVE  
AGRICOLE ACP PAGES 8-11

Afrique et Caraïbes: les petits  
producteurs voient grand

DOSSIER PERSPECTIVE  
AGRICOLE ACP PAGES 12-15

La durabilité,  
moteur de performance



PORTRAIT: APOLLO OWUOR PAGES 26-27

Apollo Owuor: itinéraire  
d'un agronome passionné

PAROLES PAGES 28-29



APOLLO OWUOR,  
administrateur du COLEACP

FOCUS FILIÈRES PAGES 16-19

Filière mangue:  
la R&D et les formations  
du COLEACP



Ce document est imprimé sur du papier 100% recyclé, avec des encres respectueuses de l'environnement.



Le COLEACP est une association interprofessionnelle à but non lucratif qui œuvre au développement d'une agriculture durable. A la demande du groupe des Etats ACP, le COLEACP gère les programmes de coopération PIP et EDES. PIP et EDES sont financés par l'Union européenne.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'UE. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du PIP, d'EDES et du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Photos: © COLEACP, © Aurélien Chauvaud, © Chris Saunders, © iStockphoto, © Reporters, © Vincent Duterne



# Petits producteurs et PME: entrepreneurs d'une agriculture durable et inclusive dans les ACP

Les pays ACP sont à la croisée des chemins. Les entreprises locales et les petits producteurs veulent prendre part à la révolution agricole en cours... et tirer profit de la croissance économique.



*Les petits producteurs et les PME locales sont des entrepreneurs du secteur privé qui ne veulent qu'une chose: produire durablement et tirer profit de leur production.*



Dans de nombreux pays africains, le produit intérieur brut (PIB) augmente régulièrement depuis une quinzaine d'années. Le problème, pour reprendre les paroles d'Akinwumi Adesina, ministre fédéral de l'Agriculture du Nigeria, «c'est qu'on ne se nourrit pas de PIB, ni même de croissance».

Cette image résume bien le type de réflexion qui anime les dirigeants africains concernant le type de modèle agricole qu'ils veulent construire. Le PIB n'est qu'un indicateur de croissance, certes significatif. Le défi consiste avant tout à construire une économie et une agriculture modernes, compétitives, prospères, dont les bénéfices sont répartis de manière plus équilibrée entre les différents maillons de la chaîne de valeur.

Le secteur agricole africain est en plein boum économique. La demande croissante en produits alimentaires, tant au niveau des pays ACP et qu'au niveau mondial, offre une réelle opportunité pour le secteur privé local d'opérer une modernisation qui apporte des bénéfices aux différents échelons du secteur privé. Un tel cas de figure va de pair avec des politiques publiques qui créent les conditions d'une participation active des PME et des petits producteurs ACP aux chaînes de valeur agricoles. Si ces derniers se retrouvent marginalisés par rapport au processus de modernisation ou le subissent sans avoir les moyens de se l'approprier, les pays ACP s'exposent au risque d'une croissance déséquilibrée, qui offrirait le paradoxe d'une hausse simultanée du PIB et de la pauvreté.

### La clef agroalimentaire

En Afrique subsaharienne et dans les îles du Pacifique, 63% de la population vit en zone rurale<sup>1</sup>. Dans les Caraïbes, la proportion est moins forte en raison de

l'attractivité de l'industrie touristique, mais, selon les organisations de petits producteurs, la Communauté caribéenne compte 500 000 familles vivant au moins partiellement de l'agriculture.

Les bailleurs de fonds du développement s'accordent sur un point: la dynamisation du secteur agroalimentaire aura plus d'impact sur ces populations fragiles que celle de n'importe quel autre secteur. Cela contribuera à formaliser l'économie, à alléger la pauvreté et, critère non négligeable dans un contexte de démographie galopante, à sécuriser l'approvisionnement en nourriture et à assurer un apport nutritionnel équilibré.

Il faut cependant que cette dynamisation participe à une croissance durable et inclusive. Les PME et les petits producteurs constituent des maillons essentiels du secteur privé. Un modèle de développement qui ne placerait pas ces acteurs au centre de sa stratégie n'aurait pas d'impact durable sur l'allègement de la pauvreté, ni sur la sécurité alimentaire à long terme. C'est ce contre quoi le COLEACP

s'est élevé en lançant son message de ralliement PPP-4-PPP<sup>2</sup>.

Et si les organisations de petits producteurs ont immédiatement souscrit à cette initiative, c'est parce qu'elles adhèrent aux principes de la responsabilité sociétale des entreprises, seule manière d'insérer leurs membres dans les filières agroalimentaires en développement. Elles sont unanimes: les petits producteurs et les PME locales sont des entrepreneurs du secteur privé qui n'ont qu'une vocation: produire durablement et tirer profit de leur production.

Pour cela, ils ont besoin de maîtriser les mécanismes et les exigences des marchés et d'actualiser leurs savoir-faire pour les mettre en pratique en respectant leur environnement naturel et social. C'est pour répondre à ce besoin que le COLEACP a lancé son programme Durabilité, avec l'objectif de faciliter la démarche des producteurs agricoles souhaitant renforcer leur attractivité commerciale et désirant prendre une place pérenne sur les marchés agroalimentaires locaux, régionaux et internationaux.

Les pages qui suivent vous en apprendront plus sur cette vaste problématique de développement.

*La dynamisation du secteur agroalimentaire aura plus d'impact sur les populations rurales que celle de n'importe quel autre secteur.*



1. Source: Banque Mondiale.

2. P-4-PPP: public-private partnerships for people, planet, profit - Voir Horizons n°2, p. 30.



# L'agriculture, fer de lance de la lutte contre la pauvreté

L'économie africaine est globalement en croissance. Cette croissance est partiellement due à celle de l'agriculture, dont la contribution au produit intérieur brut augmente chaque année. Un atout, mais également un défi pour aller vers davantage d'inclusivité.



*Malgré la conjoncture favorable,  
la proportion de la population  
africaine vivant avec moins  
d'1,25 \$ par jour ne diminue  
pas assez vite.*

*Les donateurs internationaux placent leurs fonds en soutenant des projets qui ont un impact direct sur la génération de revenus, sur la création d'emplois et sur la production agroalimentaire.*

L'agriculture africaine est en croissance. La part de ce secteur dans le produit intérieur brut (PIB) des Etats africains a connu une croissance annuelle moyenne de 2,5% de 1980 à 2000, pour ensuite connaître une accélération qui a culminé à 8,4% en 2003 et s'est stabilisée depuis à 5%.

Cette croissance du secteur agricole est impérative, pour plusieurs raisons. D'abord pour des raisons démographiques. Les projections les plus raisonnables prévoient un doublement de la population africaine d'ici à 2050. Il faudra donc au moins doubler la production agricole actuelle pour nourrir ces 2 milliards de personnes, voire plus si l'Afrique veut jouer un rôle dans la sécurité alimentaire mondiale d'ici 30 à 40 ans, lorsqu'il faudra nourrir 9 milliards de Terriens.

Cette croissance est également impérative en matière de développement. Dans les conditions actuelles, seule l'agriculture peut apporter une solution au problème numéro 1 de l'Afrique: la pauvreté. En effet, si la croissance économique africaine est une réalité, les indicateurs macro-économiques montrent qu'elle est déséquilibrée. Malgré la conjoncture favorable, la proportion de la population africaine vivant dans la pauvreté - avec moins d'1,25 \$ par jour - ne diminue pas suffisamment vite. Elle est passée de 57% en 2000 à 46,5% en 2012. Ce qui est très insuffisant en regard des Objectifs du millénaire pour le développement, qui voulaient la faire passer sous la barre des 30% en 2015...

Dans son rapport<sup>3</sup> de 2014, la Commission économique des Nations unies pour



*l'Afrique pose le constat: «L'impact insignifiant de la croissance sur les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux a aggravé les disparités entre hommes et femmes, les inégalités de revenus et celles entre populations urbaines et rurales, entraînant une aggravation de la pauvreté dans de nombreux pays africains.»*

### **Une agriculture compatible avec une croissance équilibrée**

Dans une récente étude<sup>4</sup>, la Banque africaine de développement (BAFD) reprend ce constat, pour mieux mettre en avant l'impact potentiel de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté. Le raisonnement de la BAFD est simple: le secteur agricole concentre à lui seul 53% de la main d'œuvre des pays africains, alors que sa part dans le PIB est actuellement de 15%; dès lors, une croissance plus soutenue de l'agriculture bénéficiera à une plus grande part de

la population, d'autant que c'est en zone rurale qu'on trouve le plus grand nombre de personnes en situation précaire.

Et la BAFD de conclure: «La croissance induite par l'agriculture est primordiale pour l'inclusivité, car elle permet de garantir que la plupart des populations rurales en état de pauvreté reçoivent une part des bénéfices de la croissance. Les décideurs politiques de l'Afrique devraient donc démontrer un plus grand engagement à promouvoir une croissance agricole inclusive afin de contribuer à sortir la majorité de la population d'Afrique de la pauvreté, principalement les petits producteurs en situation précaire. En augmentant les revenus ruraux et en promouvant le pouvoir d'achat de ces petits producteurs, l'agriculture pourrait maintenir une croissance équitable et globale, et contribuer à la réduction durable de la pauvreté en Afrique.»

Toujours dans cette étude, la BAFD identifie les défis majeurs de l'agriculture africaine: la faible productivité, les rendements insuffisants, l'accès restreint au marché et le manque d'organisation des fermiers, qui, de ce fait, sont davantage preneurs de prix (*price takers*) que fixeurs de prix (*price makers*). La BAFD encourage

4. B. S. KANU, A. O. SALAMI & K. NUMASAWA, *Inclusive Growth, an Imperative for African Agriculture*, African Development Bank Group, April 2014.

3. Rapport économique sur l'Afrique 2014, Commission économique pour l'Afrique, mars 2014.

donc les services publics et le secteur privé à investir massivement dans le secteur agroalimentaire africain, tout en formulant une série de recommandations pour que ces investissements favorisent réellement un développement durable et inclusif (voir encadré).

Sans négliger leur appui aux politiques publiques par le biais du soutien budgétaire, les bailleurs de fonds ont pris conscience ces dernières années de l'importance du soutien au secteur privé. Ils privilégient ainsi de plus en plus des projets qui ont un effet direct sur la génération de revenus, sur la création d'emplois et sur la production agroalimentaire.

### Un garde-fou: la responsabilité sociétale des entreprises

C'est également la vision de la Commission européenne. Celle-ci a défini en mai 2014 un nouveau cadre stratégique pour sa politique de soutien au secteur privé des pays en développement<sup>5</sup>. Son raisonnement suit celui de la BAFD, mais en englobant l'ensemble du secteur privé, sur lequel elle concentra dorénavant ses efforts de financement.

5. COM 263/2014 - Un rôle plus important pour le secteur privé en vue de parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement, 13 mai 2014.

*«Le secteur privé fournit environ 90% des emplois dans les pays en développement; il est donc un partenaire essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Il est également nécessaire en tant qu'investisseur dans la production agricole durable si nous voulons relever le défi de nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050. Grâce aux innovations et aux investissements dans des solutions à faible intensité de carbone et permettant une utilisation plus efficace des ressources, il aura un rôle de premier plan à jouer dans la transition vers une économie verte et inclusive.»*

Dans ce préambule à sa stratégie, la Commission pose clairement ses priorités: le secteur privé, l'inclusivité, la durabilité et la sécurité alimentaire, pour laquelle l'agriculture a un rôle essentiel à jouer. Pour favoriser le développement des entreprises agroalimentaires, la Commission annonce un programme assez similaire à celui de la BAFD: accéder aux marchés, faciliter les financements, acquérir les nouvelles technologies, renforcer les capacités, créer des associations professionnelles fortes... Mais elle ajoute une dimension supplémentaire: adopter une gouvernance entrepreneuriale responsable.

Si on ne parle pas spécifiquement de petits producteurs dans cette stratégie, il n'est pas pour autant question de leur confisquer la croissance au profit des grandes entreprises. La Commission place donc un garde-fou pour s'assurer que le développement qu'elle finance soit réellement durable et inclusif, et contribue réellement à la lutte contre la pauvreté. Ce garde-fou a un nom: la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Pour la Commission, la durabilité et l'inclusivité ne découlent pas naturellement du développement économique. Toutes deux résultent d'une démarche active et volontaire dans laquelle le secteur privé est invité à s'engager. La RSE répond à une attente des citoyens qui est relayée par les bailleurs de fonds. Ceux-ci souhaitent ainsi favoriser les entreprises qui adoptent des démarches intégrant le respect des droits du travail, des droits de l'homme et de l'environnement. Et cela dans l'agriculture comme dans tous les domaines économiques.

Une chose est sûre, le modèle de développement agricole soutenu par les économistes et les bailleurs de fonds est celui qui intègre les petites et moyennes exploitations dans une dynamique vertueuse qui leur permette d'intégrer le secteur formel. Non pas parce qu'il est le plus «juste», mais surtout parce qu'il est le plus efficace sur le long terme pour disséminer les fruits de la croissance au plus profond des campagnes africaines.



*La Commission européenne: «Grâce aux innovations et aux investissements dans des solutions à faible intensité de carbone et permettant une utilisation plus efficace des ressources, le secteur privé aura un rôle de premier plan à jouer dans la transition vers une économie verte et inclusive.» - Mai 2014*





# Les recommandations de la Banque africaine de développement

- **Développer les investissements dans l'agriculture et instaurer un climat favorable aux investissements du secteur privé** - Cela passe par l'abaissement de certaines barrières tarifaires et non tarifaires, mais également par le développement des infrastructures et par l'intégration des marchés, au moins au niveau régional. Ce point concerne les gouvernements et les institutions de développement.
- **Créer de la valeur ajoutée à chaque étape des filières** - La valeur ajoutée ne concerne pas uniquement la transformation, mais également l'amélioration des rendements et de la productivité. Cela implique une attention particulière au renforcement des capacités, par la formation et par l'assistance technique. Ce point concerne les services publics et les organisations de développement, ainsi que les entreprises et les institutions de financement.

**La Banque africaine de développement: «La croissance induite par l'agriculture est primordiale pour l'inclusivité, car elle permet de garantir que la plupart des populations rurales en état de pauvreté reçoivent une part des bénéfices de la croissance.» - Mai 2014**

- **Veiller au comblement du déficit de connaissance et de technologie** - La BAFD demande aux universités et aux organisations de développement d'envisager des approches innovantes, qui combinent les avancées les plus récentes de la recherche agronomique avec les savoirs traditionnels et les expériences des pays émergents. Il est également essentiel que ces technologies, ainsi que les nouvelles méthodologies qui en résulteront, soient à la portée des petits producteurs, qui pourront les appliquer sous la guidance de chercheurs et de vulgarisateurs.
- **Multiplier des institutions chargées du développement rural et les organisations de défense et d'encadrement des petits producteurs** - Les institutions seraient chargées de la politique économique: production, emploi, distribution des terres, développement inclusif. Elles seraient un bras de relais entre les communautés rurales et le gouvernement. Les organisations de petits producteurs seraient quant à elles chargées de stimuler la transition vers une agriculture commerciale, qui se déploierait de plus en plus dans le secteur formel.



- **Elaborer des mesures de soutien ciblées vers les communautés rurales qui ont le plus besoin de protection sociale et de sécurité alimentaire** - Les gouvernements doivent également mener des politiques de responsabilisation du rôle de la Femme, car c'est elle qui est généralement décisionnaire dans les petites exploitations. Ils doivent également s'attaquer au problème du changement climatique de manière plus systématique en y adaptant leur politique agricole.
- **Favoriser les petits producteurs dans l'accès à la terre** - La BAFD demande une gouvernance foncière juste et transparente. Elle en appelle également à des politiques de locations de terres conditionnées par un engagement du locataire en faveur du développement durable et inclusif de l'agriculture.

**La Responsabilité sociale des entreprises est une condition préalable à l'octroi du soutien européen, afin de favoriser des projets d'entreprises intégrant leur impact social et environnemental, respectueux des droits du travail et même attentifs aux droits de l'homme.**



# Afrique et Caraïbes: les petits producteurs voient grand

Les petits producteurs des pays ACP ne veulent plus rester passifs par rapport à leurs perspectives de développement. Ils veulent saisir l'opportunité de l'émergence des marchés de proximité pour obtenir leur part des bénéfices de la croissance. Tour d'horizon de la situation en Afrique de l'Est et dans les Caraïbes, sur fond d'intégration régionale.

Le vent semble tourner pour les petits producteurs est-africains et caribéens. La croissance économique, la montée en puissance de la classe moyenne et l'expérience acquise par leurs organisations sur les marchés internationaux sont autant d'éléments qui leur permettent de se positionner par rapport au développement des marchés régionaux, actuellement dynamisés par l'intégration économique et politique qui caractérise les Etats de ces deux régions.

en effet le besoin de disposer d'une base de données de ses membres, ainsi que de leurs moyens et capacités de production.

*«Nous ne savons pas, par exemple, combien de fermiers sont propriétaires de leur ferme, explique Stephen Muchiri, directeur de l'EAFF. Cette lacune peut nous conduire à faire des investissements erronés. Donc, nous devons améliorer cela, car beaucoup de nos projets sont liés à une meilleure connaissance quantitative de*

vient dans le développement des marchés, et particulièrement celui du marché régional est-africain en plein processus d'intégration sous la houlette de l'East African Community. L'objectif de l'EAFF tient en deux mots: *price-maker* (faiseur de prix). Dans la situation actuelle, le fermier est-africain n'est en effet qu'un «preneur de prix» sans influence sur le comportement des marchés. La mission principale de l'EAFF, c'est de faire en sorte que ce fermier ait voix au chapitre, tant au niveau des négociations commerciales, qu'à celui des discussions sur les politiques agricoles et de développement. C'est dans cette perspective qu'elle a élaboré un *Business Plan* très concret (voir encadré), visant à lui donner du poids.

Pour gagner du poids, la première solution est de s'unir, de préférence en coopératives commerciales. Un des chevaux de bataille de l'EAFF est l'*East African Cooperative Societies Bill*. L'objectif de ce projet législatif transnational est double: d'une part, raviver dans tous les pays de la région le rôle des coopératives en tant que fers de lance commerciaux des petits producteurs; d'autre part, créer une réglementation harmonisée pour que les coopératives de toute l'Afrique de l'Est puissent s'épanouir en échangeant des fonds, des travailleurs et des services. Mais surtout, par le biais de ces coopératives dynamisées, l'EAFF veut que les petits agriculteurs et les PME deviennent des acteurs majeur de la politique agricole de la future fédération des Etats est-africains.

Car l'autre solution pour gagner du poids, est d'accéder aux sphères politiques décisionnelles. Actuellement, ni les petits producteurs ni les PME ne prennent part aux discussions qui les concernent, notamment sur l'intégration régionale. L'EAFF poursuit donc plusieurs projets susceptibles d'influencer les politiques agricoles et structurelles, comme par exemple la projection



*«La raison pour laquelle les marchés régionaux ne fonctionnent pas, c'est parce que nous ne sommes pas regroupés en clusters spécialisés, ce qui nous permettrait d'identifier les savoir-faire spécifiques qui nous manquent pour renforcer nos capacités, tout au long des filières.»*

*Stephen Muchiri (EAFF)*

## EAFF: s'unir en coopératives commerciales

En Afrique de l'Est, les organisations de petits producteurs sont réunies sous la bannière de l'Eastern Africa Farmers Federation (EAFF), qui évalue à 30 millions le nombre de petits et moyens fermiers qu'elle représente. Le premier regret de l'EAFF est précisément que ce ne soit qu'une évaluation. A ce stade de son évolution, elle ressent

*nos membres. La création de données n'est pas l'apanage des gouvernements. Générer cette base de données nous rendra capable de faire des projections, de connaître notre demande en semences, en engrais et en pesticides, de travailler sur les intrants, sur le financement des filières et sur le développement de la valeur ajoutée.»*

On le voit, les aspirations de l'EAFF sont avant tout économiques. Elle veut donner aux petits producteurs la place qui leur re-

*La mission principale de l'EAFF, c'est de faire en sorte que le producteur ait voix au chapitre, tant au niveau des négociations commerciales, qu'à celui des discussions sur les politiques agricoles et de développement.*



# L'EAFF définit son Business Plan

*L'objectif global du plan de développement 2012-2020 de l'EAFF est de renforcer l'autonomie des fermiers en matière de production, de logistique, de financement et d'accès aux marchés. Il s'articule autour de quatre axes:*

- **La gestion de la connaissance** - L'EAFF veut donner à ses membres la possibilité d'avoir accès aux informations et aux recherches provenant du secteur privé et des services publics. L'idée est de créer un hub de la connaissance, dont le point central serait une bibliothèque virtuelle accessible en ligne.
- **L'accès aux discussions et négociations politiques** - L'EAFF travaille avec des partenaires internationaux pour déployer ses efforts en matière de lobbying politique, en se basant sur les aspirations des membres et en analysant l'impact des politiques agricoles et alimentaires de chaque Etat. C'est dans ce contexte qu'un groupe politique a été constitué au sein de l'EAFF pour travailler à un Policy Master Plan de 5 ans.
- **Le développement institutionnel** - Il s'agit ici de transformer les mentalités des agriculteurs, pour les amener à travailler dans une optique de marché, et non comme des acteurs du secteur non-marchand.
- **Le développement économique** - Cet axe repose sur un «Agribusiness Plan» qui comprend trois composantes: la création d'une banque de données de petits producteurs, le développement de la valeur ajoutée et la création d'un entrepôt virtuel (ou e-Granary) qui réunirait, via la télématique, toutes les capacités de stockage aujourd'hui fragmentées.



**«Les organisations professionnelles doivent faire en sorte de transformer le savoir-faire et les terres des petits producteurs en richesse.»**  
**Jethro Greene (CaFAN)**



cartographique des fermes. «*Quand nous aurons une carte indiquant où se trouvent les fermiers, ce qu'ils produisent, et faisant apparaître que, là où ils sont, il n'y a pas de routes, ni d'électricité, ni rien d'autre, nous pourrions utiliser cette information pour faire pression sur les gouvernements,* poursuit Stephen Muchiri. *Avec un tel instrument, cela devient plus facile de faire du lobbying.*»

Pour prendre du poids, il faut aussi améliorer les performances économiques. Les fermiers est-africains restent confrontés au problème de la faiblesse des rendements, particulièrement aigu pour les productions de base - principalement les céréales - qui éloignent les objectifs de sécurité alimentaire. Pour l'EAFD, la raison de cette faiblesse est moins agronomique qu'économique: si la productivité est faible, c'est parce que les marchés ne fonctionnent pas.

«*Et la raison pour laquelle ils ne fonctionnent pas,* explique Stephen Muchiri, *c'est parce que nous ne sommes pas regroupés en clusters spécialisés, ce qui nous permettrait d'identifier les savoir-faire spécifiques qui nous manquent pour renforcer nos capacités, tout au long des filières. Regardez l'horticulture, qui est un secteur orienté vers l'exportation: la plupart des fermes sont devenues d'excellents producteurs domestiques. Pourquoi? Parce qu'elles ont bénéficié d'un transfert d'expertises, en matière d'agronomie et de sécurité sanitaire, et qu'elles utilisent ces expertises pour atteindre le marché domestique des fruits et légumes.*»

L'EAFD veut tirer profit de la formation du marché unique est-africain pour dynamiser l'ensemble de la production agricole, de la même manière que le marché international a dynamisé la production maraîchère. Et Stephen Muchiri de conclure: «*A présent, la question est de savoir comment tirer les leçons du marché à l'exportation, en développant le même niveau de normes, de spécialisation et d'expertise pour le marché régional.*»

## **Caraïbes: la reconquête**

Dans les Caraïbes, une politique agricole commune se met en place depuis 2011. Les États membres de la Communauté

caribéenne (CARICOM) se sont en effet constitués en un espace régional unique pour faciliter le développement durable et inclusif du secteur agroalimentaire, avec, en filigrane, des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Cette politique est une suite logique de la Politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle de 2010, qui annonçait le lancement d'actions régionales «catalysantes» en vue de favoriser l'accès à une nourriture suffisante, équilibrée et abordable. Il faut savoir que, dans les Caraïbes, la majorité de l'approvisionnement en denrées alimentaires relève de l'importation, avec les conséquences que l'on devine sur les prix.

Au cœur de cette politique agricole: le secteur privé. La volonté des 14 États membres est en effet de dynamiser les entreprises du secteur agricole pour augmenter leur productivité en commençant, pour amorcer la pompe, par améliorer leurs performances sur les marchés les plus fructueux: l'exportation évidemment, mais surtout les niches régionales particulièrement porteuses que sont le tourisme, la distribution agroalimentaire et l'industrie de transformation.

Dans les Caraïbes, le secteur privé est essentiellement constitué de petits producteurs, et ceux-ci ont manqué de soutien. et d'attention au cours des dernières décennies. Leur situation économique s'est dégradée et l'exode rural vers les villes et les zones touristiques est important. La stratégie du CARICOM vise à donner à ces agriculteurs les moyens de jouer leur rôle de fournisseur de nourriture, désormais considéré comme essentiel, notamment en renforçant leurs capacités agronomiques, commerciales et organisationnelles.

En matière organisationnelle, le Caribbean Farmers Network (CaFAN), créé en 2004, joue un rôle clé. En fédérant les associations nationales et plusieurs organisations non gouvernementales, il représente 500 000 petits fermiers. Il se montre satisfait de la politique du CARICOM, d'autant qu'il a participé activement à son élaboration et qu'on y retrouve de nombreux accents provenant de ses prises de positions. Mais le

CaFAN reste vigilant et veille à l'application concrète de cette politique sur le terrain, afin qu'elle apporte un changement réel.

«*Les fermiers sont des entrepreneurs!*, s'exclame Jethro Greene, coordinateur en chef du CaFAN. *Ils appartiennent au secteur privé et pas à celui des organisations non gouvernementales. Les organisations professionnelles doivent faire en sorte de transformer leur savoir-faire et leurs terres en richesse. Ma vision est celle d'une augmentation massive du nombre d'entrepreneurs agricoles prospères, qui puissent être fiers de léguer leurs fermes à leurs fils ou à leurs filles. Je veux en voir des milliers.*»

Cet objectif est ambitieux, mais il repose sur une réalité socioéconomique. Il existe d'une part des besoins en produits alimentaires sains et abordables, et d'autre part une capacité de production locale. L'objectif du CaFAN est d'activer cette capacité de production pour lui permettre de répondre à la demande du marché. Cet objectif a fait l'objet d'un plan stratégique sur 20 ans qui devrait conduire à une division par deux des importations de nourriture dans l'espace CARICOM.

Les chevaux de bataille du CaFAN sont: le renforcement des capacités et des compétences agronomiques (notamment avec l'appui du COLEACP), la constitution de clusters spécialisés (sur base volontaire), l'échange d'informations et d'expériences et la promotion du «manger local» afin d'augmenter la part des producteurs locaux dans le marché domestique, tout cela en capitalisant sur les jeunes, qui sont encouragés à s'investir dans le secteur agroalimentaire.

On le voit, le modèle agricole familial des pays ACP est au seuil d'une période de mutation importante. Les petits producteurs et leurs organisations se démènent pour participer au développement du secteur agroalimentaire et même pour y jouer le rôle principal, car leur savoir-faire est à même de rencontrer les besoins alimentaires et nutritionnels des populations et des marchés. Ils en sont conscients et prêts à s'investir dans des projets de société réellement durables et inclusifs.



# La durabilité, moteur de performance

Le COLEACP inscrit résolument son action dans le développement durable et inclusif. Son objectif est clair: donner aux petites et moyennes entreprises et aux petits producteurs les moyens de participer, en tant qu'acteurs principaux, au développement du secteur agroalimentaire des pays ACP.



*L'objectif du COLEACP s'inscrit dans une vision spécifique du développement agricole des pays ACP: celle d'un secteur agroalimentaire qui évolue à partir de ses forces vives, c'est-à-dire les petits fermiers et les entreprises locales qui commercialisent leurs produits.*



Le COLEACP veut orienter son travail de coopération au développement sur les besoins exposés dans les pages précédentes. Pour pouvoir profiter des opportunités de marché, les petites et moyennes entreprises agricoles et les petits producteurs des pays ACP doivent arriver à un certain niveau de savoir-faire technique, agronomique et commercial. Le rôle du COLEACP consiste à les aider à atteindre ce niveau.

Cet objectif s'inscrit dans une vision spécifique du développement agricole des pays ACP: celle d'un secteur agroalimentaire qui évolue à partir de ses forces vives, c'est-à-dire les petits fermiers et les entreprises locales qui commercialisent leurs produits. C'est une vision qui participe étroitement à la notion de développement durable et inclusif. Par durable, on entend un développement qui vise la croissance économique sans épuiser les ressources et sans nuire à l'environnement naturel ni au tissu social. Par inclusif, on entend un développement qui permet de répartir les fruits de la croissance vers tous les pans de la société.

Or, le contexte de concentration de la demande commerciale qui prévaut dans les pays industrialisés, de même que la complexification des normes et des réglementations portant sur les denrées alimentaires, pourraient favoriser une concentration de l'offre dans les pays ACP.

«Actuellement, l'équilibre de pouvoir au sein des chaînes de valeur agroalimentaires, qui opèrent de plus en plus de manière globale, penche fortement du côté des grandes entreprises et des acteurs les plus en aval de la filière, constate Guy Stinghamber, délégué général du COLEACP. Les produits des petits agriculteurs correspondent certes de plus en plus aux attentes des consommateurs européens et africains, mais les exigences en matière de réglementation, ainsi

*qu'un certain nombre de contraintes, ne leur permettent pas toujours de satisfaire cette demande et de profiter de ces nouvelles opportunités.»*

Il est donc essentiel de maintenir un équilibre qui ne pénalise pas les premiers acteurs de l'inclusivité: les PME locales et les petits producteurs. Mais ces derniers manquent de bras de levier pour pouvoir intervenir dans les prises de décisions qui les concernent, que ce soit en matière de développement, de réglementation ou de commerce. Les instances gouvernementales, les bailleurs de fonds et les grandes entreprises agroalimentaires ont tendance à les voir comme «exécutants» ou

«bénéficiaires», plutôt que comme des partenaires. C'est une position fragile, trop fragile par rapport aux défis agronomiques et commerciaux qu'ils doivent affronter.

En leur permettant d'accéder à la connaissance et de renforcer leurs capacités à produire en fonction des attentes des acheteurs, le COLEACP contribue à leur donner plus de poids dans leurs relations commerciales. L'objectif final étant de leur permettre de se connecter (ou de rester connectés) aux chaînes de valeurs locales, régionales et internationales qui se développent. Ils pourront ainsi profiter de manière équilibrée des retombées de ce





développement et, par conséquent, jouer un rôle efficace en matière de sécurité alimentaire et de diversité nutritionnelle.

### De la vision à l'action: un nouveau «Programme Durabilité»

Le modèle de développement que suppose une telle vision demande un engagement de la part des différents acteurs privés et publics du secteur agroalimentaire. Cet engagement influence les choix de l'entreprise, que ce soit en matière d'acquisitions de terres, de partenariats, de fournisseurs, de clients, d'intrants, de méthode de culture, etc. Il influence également la politique des gouvernements et des services publics qui peuvent favoriser ou non ce modèle.

Pour rappeler que cet engagement va au-delà des bonnes intentions mais demande des actions concrètes, le COLEACP a lancé

sa déclaration PPP-4-PPP en novembre 2013 (voir encadré), ainsi qu'un nouveau projet de renforcement des capacités baptisé «Programme Durabilité», qui devrait succéder aux programmes PIP2 et EDES après 2015.

*«Nous voulons aller une étape plus loin que le PIP2, explique Guy. Cette étape sera celle de la responsabilité sociétale des entreprises. Jusqu'à présent, nos programmes ont aidé les entreprises ACP à répondre de manière défensive aux exigences des marchés internationaux. Nous voulons à présent accompagner ces entreprises vers l'amélioration de leurs performances économiques, de leurs techniques agronomiques, de la gestion de leur main-d'œuvre et de leur impact environnemental, non plus pour répondre aux exigences d'une réglementation, mais pour se positionner dans une dynamique de marché.»*

Ce nouveau programme s'appuiera sur les domaines d'excellence du COLEACP: la formation, l'assistance technique et la

recherche et développement, qui seront orientées de manière à accompagner les bénéficiaires vers la réalisation de tous les points de sa charte de durabilité<sup>6</sup>.



6. Voir Objectif: le développement durable et inclusif, dans Horizons n°2, pp. 6-9, avril 2014.



Le contexte de concentration de la demande commerciale qui prévaut dans les pays industrialisés, de même que la complexification des normes et des réglementations portant sur les denrées alimentaires, pourraient favoriser une concentration de l'offre dans les pays ACP.





*En les aidant à renforcer leurs capacités, le COLEACP contribue à donner aux petits producteurs et aux PME une assise plus solide pour aborder les marchés. L'objectif final étant de leur permettre de se connecter aux chaînes de valeur locales, régionales et internationales qui se développent.*



## La déclaration PPP-4-PPP

Le 27 novembre dernier, à l'occasion des Journées européennes du développement, le COLEACP lançait sa déclaration «Des partenariats public-privé pour la population, la planète et le profit» (PPP-4-PPP). Cette déclaration réaffirme l'engagement du COLEACP et des signataires en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises et d'une croissance durable et inclusive, avec une attention particulière donnée à la jeunesse et à la lutte contre la pauvreté.

*PPP-4-PPP témoigne d'abord de l'adhésion du COLEACP et de ses membres à la politique de développement de l'Union européenne, telle que définie dans le Programme pour le changement<sup>7</sup>. C'est-à-dire: soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour favoriser une croissance inclusive et durable au service du développement humain.*

*La déclaration positionne le secteur privé comme l'acteur privilégié de ce programme, par le biais des partenariats public-privé. Pour autant, bien entendu, que les entreprises partenaires s'inscrivent réellement dans un développement durable et inclusif.*

*«Nous ne demandons rien, a expliqué Guy Stinglhamber, délégué général du COLEACP, en lançant l'initiative. Nous offrons notre participation au dialogue avec l'Union européenne, en marquant notre adhésion à sa politique de développement et en montrant que le secteur privé - du moins les entreprises et les organisations qui souscrivent à notre déclaration - est prêt à en faire plus en matière de responsabilité sociétale.»*

*Avec cette déclaration, l'objectif du COLEACP est de créer une plate-forme regroupant les organisations de petits producteurs et les PME agricoles des ACP, afin qu'elles puissent participer au dialogue sur le développement à voix égale avec les géants du secteur agroalimentaire et rappeler ainsi que ce sont elles qui détiennent la clef de la durabilité et de l'inclusivité.*

*Très rapidement, la déclaration a recueilli plus de 300 signatures, apposées par divers protagonistes des filières agroalimentaires des ACP. Parmi les premiers signataires, les organisations de petits producteurs d'Afrique de l'Est (l'EAAF), d'Afrique de l'Ouest (le ROPPA) et des Caraïbes (le CaFAN) représentent 80 millions d'agriculteurs familiaux. De nombreuses PME locales (production, exportation et importation), des associations professionnelles, des organisations non gouvernementales, des universités, des centres de formation et des consultants ont également montré leur soutien.*

*En février dernier, PPP-4-PPP a inspiré coup sur coup deux déclinaisons régionales. L'une à Dakar, portée par un groupe de producteurs-exportateurs sénégalais, qui a reçu le soutien du Dr. Macoumba Diouf, Directeur national de l'horticulture au ministère de l'Agriculture. L'autre, à Rome, a été lancée à l'initiative du Caribbean Farmers Network (CaFAN) lors de sa participation à la réunion mondiale du Forum Paysan.*



# Filière mangue: la R&D et les formations du COLEACP

La mangue symbolise le dynamisme des exportations de fruits et légumes ouest-africaines. Pour soutenir l'amélioration des performances de cette filière, le COLEACP a mené plusieurs projets innovants. Objectif: renforcer la protection et la productivité des vergers.





*Les producteurs de mangues pourront décider d'adopter les techniques culturales modernes, complètement ou à la carte, en fonction des avantages qu'ils souhaitent en tirer.*

Le marché de la mangue d'Afrique de l'Ouest se porte plutôt bien. Les exportations vers l'Union européenne (UE) ont triplé au cours de la dernière décennie, passant de 11 615 tonnes en 2003 à 35 059 tonnes en 2013. Nous sommes évidemment loin des 90 000 tonnes importées du Brésil, mais la progression des principaux pays exportateurs de la région est plus que significative (voir tableau): au cours des 10 dernières années, les exportations de mangues de Côte d'Ivoire ont doublé, celles du Burkina Faso et du Sénégal ont quadruplé et celles du Mali ont quintuplé...

C'est une certitude: la filière s'est professionnalisée, et le rôle d'un programme d'aide au développement comme le PIP a sans doute été un des éléments qui a contribué à ce succès. La culture du manguiers demande en effet des méthodes, des techniques et une attention particulière de la part des producteurs. Depuis le lancement du programme PIP en 2001, le COLEACP a veillé à apporter tout l'appui technique nécessaire au renforcement de cette chaîne de valeur importante.

Parallèlement à une assistance technique généraliste visant à garantir un usage approprié des produits de protection et à améliorer les conditions sanitaires de la manipulation des fruits, le COLEACP a récemment mené - dans le cadre du programme PIP - plusieurs projets pour main-



tenir la vivacité de cette filière et lui permettre de se prémunir contre les maladies du manguiers.

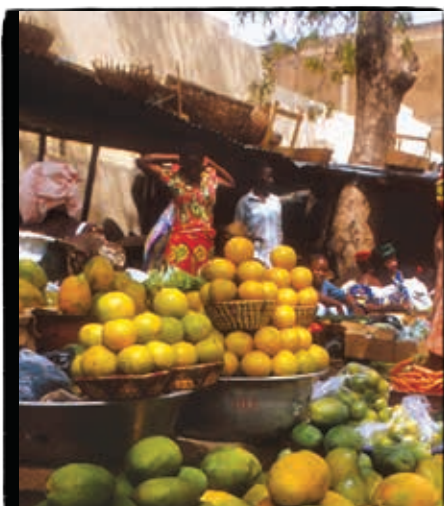
### **Bactériose: intensification de la lutte**

Ainsi, la lutte contre la bactériose du manguiers (*Xanthomonas citri* pv. *mangiferaeindicae*) en Afrique de l'Ouest mobilise toute l'attention du COLEACP, qui collabore sur cette matière avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

La bactériose est également appelée «maladie des tâches noires», car sa manifestation la plus visible est l'apparition de chancres noirs sur les feuilles, les branches et les

fruits des arbres contaminés. Il n'existe pas actuellement de remède efficace contre cette maladie. Quand un manguiers est atteint, la seule solution est de couper les parties affectées et de les brûler, pour éviter la propagation de la bactérie infectante vers les parties saines et les autres arbres. Il est donc essentiel de pouvoir diagnostiquer rapidement la contamination, prendre des mesures immédiates et réduire les risques de prolifération.

Présente depuis quelques années au Mali, au Burkina Faso et au Ghana, la bactériose a fait son apparition dans les vergers du nord de la Côte d'Ivoire en 2013. Alerté par des importateurs, le COLEACP est immédiatement intervenu pour éviter que l'épidémie n'affecte le commerce des mangues.





## Comprendre l'épidémiologie

*En mai 2014, le Conseil ouest et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles organisait à Ouagadougou (Burkina Faso) un atelier de sensibilisation sur la bactériose du manguiers. Suite à cet atelier, le pôle de recherche agronomique de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) a lancé une campagne de prélèvements d'échantillons dans tous les vergers d'Afrique de l'Ouest. L'objectif de cette opération est de déterminer la (ou les) souche(s) bactérienne(s) responsable(s) de la bactériose, d'en établir les degrés de virulence et d'en dresser une cartographie détaillée pour toute l'Afrique de l'Ouest. Ce travail permettra de mieux comprendre l'épidémiologie de l'infection et, peut-être, de développer des moyens de lutte efficaces, notamment des produits bactéricides.*

En été 2013, une mission d'experts a permis d'évaluer la présence de la bactériose dans le nord de la Côte d'Ivoire. Au cours de cette mission, les experts ont appris aux producteurs à repérer les symptômes précoces de la maladie, et à prendre les mesures de non prolifération basées principalement sur la taille des arbres, sur le maintien d'espacements minimums entre eux et sur l'entretien des vergers.

Le COLEACP a ensuite publié une brochure technique<sup>8</sup> de 14 pages qui décrit les symptômes de la maladie et présente les différentes manières de la prévenir et de traiter les arbres affectés. Cette brochure peut être téléchargée sur le site du PIP ([pip.coleacp.org](http://pip.coleacp.org), rubrique Publications).

En février 2014, une formation de formateurs a été organisée. Une quinzaine de

consultants d'Afrique de l'Ouest ont reçu les connaissances et les outils pédagogiques qui leur permettent désormais de diffuser les méthodes de lutte et de prévention, particulièrement auprès des petits producteurs.

Pour l'heure, le COLEACP continue à suivre attentivement l'évolution de cette maladie et se tient informé des initiatives prises par les acteurs agronomiques de la région, comme par exemple la caractérisation des souches de la maladie qui pourrait déboucher, à terme, sur la mise au point de nouveaux moyens de lutte (voir encadré).

### Gestion moderne des vergers: informer et former les producteurs

Pour l'instant, le meilleur moyen de lutter contre la bactériose reste la prévention, et c'est notamment de prévention qu'il est question dans un nouveau projet du COLEACP visant la gestion moderne des

vergers de manguiers. Ce projet mobilise les efforts conjoints du COLEACP, du CIRAD et de la société d'investissements d'impact Durabilis.

La notion de «vergers modernes» ne se restreint pas à la prévention des maladies du manguiers. Il s'agit aussi d'améliorer la productivité des plantations en appliquant, dès leur conception, les méthodes et les techniques issues des avancées les plus récentes de la recherche agronomique.

Plusieurs producteurs du Burkina Faso, soucieux d'adopter ces nouvelles pratiques culturales, sont à l'origine de la demande. Ils sont à la tête de vergers vieillissants et, au moment de s'engager dans le renouvellement des parcelles, ils s'interrogent sur l'opportunité de les concevoir en fonction de ces techniques nouvelles.

«L'intérêt, c'est la productivité et la rentabilité des plantations», explique Philippe d'Arondel de Hayes, directeur général de

8. COLEACP-PIP, Nouveaux ravageurs et maladies invasives: 1. La bactériose du manguiers.

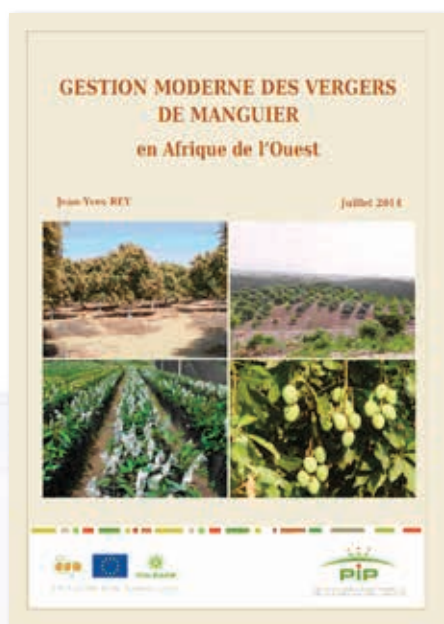
la société exportatrice burkinabé Houet Select, très intéressé par ce nouveau mode de gestion. Ces nouvelles méthodes préconisent par exemple de planter un pied tous les 5 mètres, au lieu de 10 auparavant, mais en maintenant des arbres plus petits. Même chose en matière d'irrigation. Si on a la chance d'avoir un forage, on peut mettre en place un système de goutte à goutte qui favorise une meilleure répartition des engrais. La taille des arbres est très importante, car elle permet d'améliorer les rendements tout en limitant la hauteur des arbres, ce qui nous permet de nous passer de perches...»

«Attention, prévient Emmanuelle Prunier, responsable de la cellule Formation du PIP: il ne s'agit pas de remettre en question les pratiques en place. Les experts avec lesquels nous travaillons ont souligné la complexité du choix qui se présente aux producteurs. Il est important que l'explo-

tation reste rentable. Or, les techniques modernes peuvent générer des coûts supplémentaires, par exemple en matière d'irrigation. Il faut donc s'assurer que ces coûts débouchent in fine sur un gain de productivité.»

Pour éclairer ce choix, le COLEACP a décidé d'informer et de former les producteurs. Pour les informer, il a publié une fiche technique, en complément de ses guides de culture sur la mangue. Cette fiche répertorie les pratiques modernes en précisant les conditions dans lesquelles leur mise en œuvre devient avantageuse. Pour les former, les experts du COLEACP, de Durabilis et du CIRAD ont conçu une formation collective sur le thème des vergers modernes. La première a été donnée fin juillet 2014 au Burkina Faso et devrait être bientôt organisée dans les pays voisins.

*Le COLEACP a récemment mené dans le cadre du programme PIP plusieurs projets de recherche spécifiquement orientés sur la conduite des vergers de manguiers.*



Les producteurs de mangues seront ainsi équipés pour décider, en toute connaissance de cause, d'adopter les techniques culturales modernes, complètement ou à la carte, en fonction des avantages qu'ils désirent en tirer... et des possibilités de renforcer leur productivité et leur présence sur les marchés régionaux et internationaux.



*Les brochures techniques concernant la mangue peuvent être consultées et/ou téléchargées dans la rubrique «Publications» du site web du PIP ([pip.coleacp.org](http://pip.coleacp.org)).*

## Exportations de mangues et papayes (tonnes) vers l'Union européenne (source: Eurostat)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Côte d'Ivoire	7 194	11 432	9 858	14 433	14 706	11 249	11 702	11 326	10 178	15 266	16 553
Sénégal	2 067	2 810	3 011	6 194	4 702	6 037	6 239	2 748	5 341	6 196	8 267
Mali	947	2 097	2 559	3 477	4 317	4 903	3 480	3 673	1 796	3 816	4 802
Burkina Faso	770	927	1 173	2 153	3 190	2 405	1 987	3 301	2 129	2 126	2 933
Ghana	83	179	276	295	983	1 096	880	427	226	846	1 627
Gambie	552	592	608	784	857	695	1 246	775	1 502	981	876
Guinée	458	561	85	345	469	543	388	842	927	856	820

# République dominicaine: deux programmes au service des producteurs d'ananas

Le COLEACP collabore avec le programme de coopération ACP-EU TBT, financé par l'Union européenne, pour soutenir la filière ananas de République dominicaine. Une synergie entre programmes complémentaires.



*«Le COLEACP détient une expertise complémentaire à la nôtre dans le domaine agricole, particulièrement en matière de conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires.» Caroline Garcia (TBT)*



En octobre 2013, le Centre pour l'exportation et l'investissement de République dominicaine<sup>9</sup> (CEI-RD) a sollicité le programme ACP-EU TBT<sup>10</sup> en vue de développer les exportations d'ananas du pays. Plus précisément, la demande portait sur l'accompagnement technique de producteurs du centre du pays (province de Sanchez Ramirez) afin qu'ils puissent commercialiser leurs ananas sur le marché européen.

Le programme TBT est, comme le PIP et EDES, un programme de coopération au développement financé par l'Union européenne (UE) au bénéfice des pays ACP. Il a été lancé en mars 2013. Son objectif est de faciliter l'accès des produits ACP aux marchés internationaux (TBT signifie «surmonter les barrières techniques au commerce<sup>11</sup>»). Pour cela, il soutient les acteurs institutionnels et privés dans leurs efforts de mise en conformité avec les réglementations des marchés d'exportation et avec les normes internationales de qualité.

Suite à la demande du CEI-RD, le programme TBT a lancé le projet intitulé «Renforcement des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire et de la qualité pour les producteurs d'ananas

présentant un potentiel d'exportation<sup>12</sup>». Ce projet vise à aider les producteurs d'ananas à répondre aux exigences du marché européen, qu'elles soient réglementaires ou privées - notamment Globalgap, un référentiel qualité utilisé par la grande distribution. Etant donné la thématique de cette initiative, le programme TBT a décidé de collaborer avec le COLEACP.

*«Nous avons voulu cette collaboration pour trois raisons, explique Caroline Garcia, expert communication de TBT. D'abord, la Commission européenne encourage les synergies entre les programmes financés par l'UE et nous avons souhaité aller dans ce sens. Ensuite, le COLEACP détient une expertise complémentaire à la nôtre dans le domaine agricole, particulièrement en matière de conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires. Enfin, cela permet à notre jeune programme de profiter de la longue expérience du COLEACP.»*

## Formations et appui technique

Après une première mission en mai 2014, destinée à évaluer les besoins des bénéficiaires,

les experts du COLEACP et du programme TBT se sont réunis en juin dernier avec les représentants du CEI-RD pour finaliser le plan d'action. Celui-ci comprend deux volets principaux. D'une part, un soutien spécifique pour les entreprises qui veulent se doter d'un système de gestion de la qualité sanitaire des aliments. D'autre part, une série de formations de formateurs pour créer une équipe d'encadreurs capables de guider les producteurs dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et des normes de qualité.

Ces formations de formateurs sont destinées à une vingtaine de participants, envoyés par le ministère de l'Agriculture, l'association locale de producteurs et différents bureaux d'étude. Une première session a été menée en juillet 2014 par les experts du programme TBT sur les aspects généraux du commerce international des ananas - accès aux marchés, normes de qualité, bonnes pratiques agricoles et industrielles, procédures de documentation... Une seconde session, sur les aspects techniques et agronomiques, a été confiée au COLEACP.

Il s'agit d'une première collaboration entre les deux structures, facilitée par leurs objectifs communs et par des domaines de compétence complémentaires. Cette synergie pourrait déboucher dans l'avenir sur d'autres initiatives communes.

9. Centro de Exportación e Inversión de la República Dominicana - [www.cei-rd.gov.do](http://www.cei-rd.gov.do).

10. [www.acp-eu-tbt.org](http://www.acp-eu-tbt.org).

11. *Overcoming technical barriers to trade.*

12. *Fortalecimiento de los Sistemas de Gestión de la Seguridad y la Calidad para los Productores de Piña con potencial Exportador en la República Dominicana.*



### Forum économique mondial: la nutrition au centre des débats

Dans le cadre du Forum économique mondial pour l'Afrique qui s'est tenu au Nigeria en mai dernier, le COLEACP a participé à un événement parallèle consacré aux défis de la nutrition en Afrique. Guy Stinglhamber, délégué général du COLEACP, y a pris la parole, aux côtés d'Akinwumi Adesina, ministre fédéral de l'Agriculture, d'Onyebuchi Chukwu, ministre fédéral de la Santé, et d'autres acteurs du secteur agroalimentaire nigérian. Plus encore que la sous-alimentation, la sous-nutrition qui risque en effet de constituer un obstacle majeur au développement économique de l'Afrique. Les intervenants ont souligné le rôle incontournable du secteur privé dans la production d'aliments riches en énergie et en éléments nutritifs. Ce rôle exige une guidance et un soutien de la part des autorités publiques, notamment pour soutenir certaines cultures particulièrement appropriées.

**WORLD  
ECONOMIC  
FORUM**

*Forum économique mondial pour l'Afrique  
Événement parallèle  
«High Energy Nutritious Foods»  
Abuja (Nigeria)  
8-9 mai 2014  
[www.weforum.org](http://www.weforum.org)*



### Managers' Days: pour présenter le Programme Durabilité

Le COLEACP met au point un nouveau projet de coopération au développement pour succéder au PIP-2, dont la programmation se termine en 2015. Ce Programme Durabilité vise à instaurer les principes de responsabilité sociétale (RSE) au sein des entreprises bénéficiaires. Celles-ci seront progressivement accompagnées vers l'application complète d'une Charte de durabilité, qui inscrira leurs activités dans une perspective de développement durable et inclusif. Le Programme Durabilité offrira ainsi un cadre pour rehausser le profil responsable des entreprises, de manière à renforcer leur attractivité commerciale. Le COLEACP a mis sur pied une présentation itinérante pour expliquer ce programme aux responsables d'entreprises et de services publics dans plusieurs pays ACP. L'agenda des présentations sera communiqué via le site web du COLEACP.

*Managers' Days  
Plusieurs présentations en 2015  
[www.coleacp.org](http://www.coleacp.org)*



### La cellule Formation du COLEACP participe à eLearning Africa

Le COLEACP a pris part à l'édition 2014 d'eLearning Africa qui s'est déroulée en mai 2014 en Ouganda. Cet événement annuel réunit chaque année des experts en information et en technologies de l'information et de la communication (TIC) du monde entier pour faire le point sur les progrès de l'apprentissage à distance en Afrique. Ils étaient cette année près de 1500 à faire le voyage vers Kampala. Parmi eux, Emmanuelle Prunier, responsable Formation du PIP, a pris part à un atelier sur les TIC dans le secteur agricole, au cours duquel elle a présenté la plateforme d'apprentissage à distance du COLEACP ([training.coleacp.org](http://training.coleacp.org)). Le but de cet atelier était de réfléchir à la manière dont les TIC peuvent faciliter le développement durable de l'agriculture, notamment via les applications mobiles et les programmes d'apprentissage mixte.


*eLearning Africa 2014  
Kampala (Ouganda)  
28-30 mai 2014  
[www.elearning-africa.com](http://www.elearning-africa.com)*





# Tirer profit des marchés locaux et régionaux

Le COLEACP aide les agriculteurs à améliorer la qualité des produits qu'ils destinent au marché local. Avec l'augmentation du niveau de vie en ACP, les filières courtes présentent aujourd'hui de réelles opportunités de développement économique.



Le COLEACP met au service des filières courtes la méthodologie et les outils de renforcement des capacités qu'il a développés pour les filières d'exportation.



*Les marchés locaux et régionaux se développent et deviennent des débouchés importants pour le secteur agroalimentaire, en Afrique comme dans les Caraïbes. Ils représentent une alternative intéressante au commerce d'exportation.*



Dans de nombreux pays africains, vendre ses marchandises sur un étal ou dans une épicerie locale ne relève plus uniquement de l'économie informelle. Les marchés nationaux et régionaux se développent et deviennent des débouchés importants pour le secteur agroalimentaire, en Afrique comme dans les Caraïbes. Ils représentent une alternative intéressante au commerce d'exportation pour les PME et les petits producteurs.

Avec la montée en puissance de la classe moyenne, des chaînes de grande distribution se mettent en place dans les pays africains (voir encadrés), avec des normes qualitatives proches de celles des marchés d'exportation. De leur côté, les autorités urbaines prennent, de plus en plus souvent, des mesures pour améliorer les conditions hygiéniques et sanitaires des marchés couverts et de plein air. Pour se connecter à ces chaînes de valeur locales - ou y rester connectés -, il est essentiel pour les (petits) agriculteurs de pouvoir répondre aux nouvelles exigences des circuits de distribution locaux.

Le COLEACP a toujours été soucieux de la façon dont son travail sur les cultures d'exportation influençait les cultures vivrières. Les programmes PIP-2 et EDES ont tous deux intégré cette dimension et peuvent être sollicités sur les productions à destination des marchés locaux et régionaux. C'est l'occasion pour le COLEACP de mettre au service des filières courtes la méthodologie et les outils de renforcement des capacités qu'il a développés pour les filières d'exportation.

### **Des formations de formateurs au service des filières courtes**

En 2011, le gouvernement ivoirien a demandé au COLEACP d'intervenir auprès des petits exploitants vendant leurs produits sur les marchés locaux. Sa volonté était de leur permettre de continuer à accéder à ce débouché alors que les pouvoirs publics lançaient un programme d'amélioration des conditions sanitaires et phytosanitaires des marchandises vendues sur ces marchés.

Une mission exploratoire a permis de définir un plan d'action très ambitieux ciblant cinq cultures essentielles: la banane, le chou, la tomate, l'aubergine et la patate douce. Le défi principal a été de sélectionner les personnes clés à former, dans un contexte de production extrêmement morcelée. Le COLEACP s'est basé sur les nombreuses coopératives et associations qui contribuent à structurer les petits producteurs ivoiriens, de même que sur deux autres acteurs essentiels des filières locales: l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), active dans la vulgarisation agricole, et Océana, un nouvel opérateur privé qui se lance dans la production maraîchère à grande échelle.

La formation d'une quinzaine de techniciens envoyés par ces structures aura lieu, dans le cadre du programme PIP. Elle portera sur l'amélioration des pratiques agricoles des petits exploitants: qualité sanitaire, hygiène, traçabilité, protection des cultures, utilisation raisonnée et sécurisée des intrants. Il s'agira aussi d'apprendre à apprendre - donner à ces encadreurs une méthode et des outils pédagogiques pour qu'ils puissent communiquer ces matières aux intéressés.

Le COLEACP a régulièrement organisé des «formations de formateurs» comme celle mise en œuvre en Côte d'Ivoire, toujours en vue d'une dissémination de nouveaux savoir-faire vers les petits producteurs, en passant par leurs structures associatives ou par les agences de vulgarisations privées et publiques.

Au Mali, quinze encadreurs ont ainsi été formés en septembre 2013, suite à la demande de trois coopératives de petits producteurs et de deux organisations non gouvernementales. Même démarche dans les Caraïbes, où le COLEACP, en collaboration avec le Caribbean Farmers Network (CaFAN), a formé en





décembre 2013 une trentaine de vulgarisateurs agricoles issus de toutes les Caraïbes, avec pour objectif final de permettre aux 500 000 petits producteurs membres du CaFAN d'accéder à des marchés plus fructueux, comme les hôtels, les restaurants et les supérettes et supermarchés. En janvier dernier, ce sont quatorze encadreurs burundais, rwandais et congolais qui ont été formés sur les aspects techniques des cultures biologiques destinées aux marchés locaux.

### Zambie: les petits producteurs impliqués dans un système de garantie participatif

Même objectif, mais démarche différente en Zambie, où le COLEACP a travaillé avec l'International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM) pour mettre un système de garantie participatif (SGP) en place.

## Une classe moyenne en augmentation

L'existence d'une classe moyenne solide est cruciale pour la croissance du secteur privé, en Afrique comme dans tous les ACP. C'est d'elle que vient l'essentiel de la demande pour les marchandises et les services offerts par les entreprises locales. Son expansion est donc une opportunité pour les producteurs agricoles de tirer davantage de profit du marché local, d'entrer dans l'économie formelle et de s'insérer dans un commerce Sud-Sud en pleine croissance.

La classe moyenne est un concept abstrait. C'est la catégorie sociale qui se trouve entre la grande partie de la population vivant dans la pauvreté et les quelques individus appartenant à l'élite sociale. Les économistes et les statisticiens ont concrétisé ce concept en y regroupant les individus qui dépensent chaque jour de 2 \$ à 20 \$ en biens de consommation.



L'étude<sup>13</sup> la plus récente sur l'ensemble de la classe moyenne africaine porte sur la situation de 2010. 326 millions de personnes appartenaient alors à cette catégorie, soit 34,3% de la population du continent. Ce chiffre cache de grandes disparités d'un pays à l'autre. Au niveau de l'Afrique subsaharienne, par exemple, la tête du classement était occupée par le Gabon, dont 75% des habitants faisaient partie de la classe moyenne, et la dernière place par le Libéria, où celle-ci représentait 1,9% de la population.

Il n'en reste pas moins que la classe moyenne africaine est en pleine augmentation: 115 millions de personnes en 1980 (26,2% de la population), 157 millions en 1990 (27%), 204 millions en 2000 (27,2%).

Sa progression est surtout le fait des dix dernières années. L'ingrédient de base d'une telle embellie est la croissance économique. Mais les économistes estiment qu'elle est surtout favorisée par les politiques d'allègement de la pauvreté, principalement les mesures de réduction des inégalités de revenus, de soutien au secteur privé, de développement des infrastructures, de renforcement de l'enseignement supérieur et d'amélioration des soins de santé.

Il est difficile de faire des prévisions chiffrées, mais il semble acquis que l'accroissement de la classe moyenne se poursuivra. C'est en tout cas sur cette prévision que certains investisseurs locaux et internationaux se basent pour assurer leur présence dans un marché de consommation plein de promesses.

13. *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*, in Market Brief, 20/04/2011, African Development Bank.

Le bénéficiaire de ce projet est Lumuno Organic Farm, un producteur d'épices et fabricant d'assaisonnements. Son produit phare est la gamme de sauces au piment rouge «Lumuno Chilli», principalement vendue dans les supermarchés du pays. La société produit ses matières premières dans sa ferme de Chongwe, à une cinquantaine de km de Lusaka, et complète son approvisionnement auprès de 200 petits producteurs répartis dans le pays.

Pour développer son marché sous l'étiquette bio, Lumuno a décidé d'instaurer un SGP. Avec ce système, la production bio n'est pas authentifiée par un certificateur extérieur, mais par un groupe d'acteurs locaux de la chaîne d'approvisionnement: agriculteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs. C'est un système particulièrement bien adapté aux filières courtes.

Deux missions d'experts ont permis de mettre le système en place en y intégrant les petits producteurs et d'enseigner le SGP aux responsables de l'Organic Producers and Processors Association of Zambia (OPPAZ), l'organisation faîtière de l'agriculture biologique en Zambie.

«Pour le secteur bio et la communauté zambienne en général, cet atelier est un jalon important vers le développement d'une assurance qualité adaptée aux petits producteurs, a déclaré Munshimbwe Chitalu, directeur de l'OPPAZ, après l'atelier. Au niveau de l'OPPAZ, nous allons transférer cette idée vers d'autres groupes et d'autres zones.»

*Pour se connecter aux chaînes de valeur locales - ou y rester connectés -, il est essentiel pour les petits producteurs de pouvoir répondre aux nouvelles exigences des circuits de distribution locaux.*



## La grande distribution investit l'Afrique



Supérettes, supermarchés, hypers, centres commerciaux... Les chaînes de grande distribution fleurissent sur le continent. Tous les opérateurs ont des visées expansionnistes et, parmi eux, on trouve de grands groupes internationaux. Le rayonnement s'effectue à partir de trois pôles: l'Afrique du Sud, le Kenya et le Sénégal.

- C'est en Afrique du Sud que le secteur est le plus développé. Quatre grands groupes s'y font concurrence: Spar (Superspar, Spar, Kwikspar, Savemor), Shoprite (Shoprite, Checkers, Usave, OK...), Pick'n Pay (Pick'n Pay, Boxer) et Massmart (Makro, CBW, Shields, Cambridge Food). Les trois derniers poursuivent une stratégie d'expansion en Afrique australe, et même plus loin pour Shoprite qui a également investi l'Ouganda (2000), la Tanzanie (2001), l'Angola et le Ghana (2003), le Nigeria (2005) et la République démocratique du Congo (2012). A savoir: depuis 2011, le groupe Massmart est contrôlé par l'américain Walmart, le numéro 1 mondial de la grande distribution, désireux de se ménager une base opérationnelle en Afrique.
- Au Kenya, des compagnies locales ont profité de la croissance précoce de cet Etat pour se développer. Nakumatt et Tuskys sont deux groupes familiaux; Uchumi est une initiative parastatale des années 1970 aujourd'hui privatisée et cotée en bourse. Tous trois sont à la tête de réseaux bien implantés de supermarchés et de supérettes et investissent les marchés voisins (Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Sud-Soudan), affichant leur volonté d'acquérir une envergure couvrant l'ensemble de l'East African Community.
- L'Afrique de l'Ouest est devenue le terrain de conquête de deux géants français. En 2007, Casino concluait un accord de franchise avec le Sénégalais Damag en vue d'une expansion dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone. Objectif similaire pour Carrefour, numéro 2 mondial, qui s'est associé en 2013 avec le groupe CFAO, spécialisé dans la distribution automobile et pharmaceutique en Afrique, dans le but de créer des supermarchés et des centres commerciaux dans huit pays: Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, Gabon, Congo et République démocratique du Congo. Il ne faut pas oublier les opérateurs locaux, bien ancrés dans leur marché, comme l'Ivoirien Prosuma, en recherche de partenariat international, et le Nigérian Artee, concessionnaire national de Spar et à la tête de Park'n Shop.



PORTRAIT: APOLLO OWUOR

# Apollo Owuor: itinéraire d'un agronome passionné

Apollo Owuor est administrateur du COLEACP. Il dirige également la production d'un important exportateur kenyan de fruits et légumes. Maintenir la qualité lorsqu'on travaille avec 1500 petits producteurs, cela demande une remise en question permanente.





*«Avant, les fermiers achetaient leurs pesticides eux-mêmes. Maintenant, nous avons établi un contrôle total sur cet approvisionnement. Nous avons également pris la responsabilité totale de la pulvérisation dans toutes les exploitations.»*

Apollo Owuor a 42 ans. Agronome, diplômé de la faculté d'Agriculture de l'Université Egerton du Kenya, son parcours professionnel a fait de lui un expert qualifié en production horticole. Tout a commencé quand il était enfant, à Elboret, dans l'ouest du pays.

*«Dès l'enfance, je suis tombé amoureux des travaux des champs, explique-t-il. J'aime voir le va-et-vient des machines agricoles, celui des gens qui travaillent. Je suis très sensible à la beauté des champs de froment, de maïs...»*

Après un bref passage dans une plantation de canne à sucre, il entre dès 1997 dans la filière horticole d'exportation et s'installe à Nairobi, où il vit toujours avec son épouse Lavinia et ses deux filles. C'est chez Indu Farm qu'il découvre ce qui va devenir son domaine de prédilection.

*«C'est là que j'ai bâti mon expérience en matière d'organisation des petits producteurs, poursuit-il. La société vendait des denrées exclusivement cultivées par des petits exploitants organisés en plusieurs groupements. Mon travail était de mobiliser ces groupements en vue de la production.»*

En 2003, cette expérience l'amène à travailler pour Kenya Horticultural Exporters (KHE), un important exportateur de haricots, de pois et d'avocats vers l'Union européenne, principalement le Royaume-Uni. L'entreprise exploite aujourd'hui 2700 acres (1100 ha) en direct, et organise la production de 1500 petits producteurs.

A cette époque, KHE est confrontée aux nouvelles exigences réglementaires et qualitatives des acheteurs européens. Apollo Owuor est le premier agronome dont elle s'adjoint les services - ils sont 16 aujourd'hui.

*«C'est à cette époque que j'ai commencé à travailler avec le COLEACP, se souvient-il. Nous devons mettre Globalgap en place et respecter les nouvelles réglementations de sécurité des aliments. Et, dans le cadre du PIP, le COLEACP nous a aidés à installer notre système de gestion de la qualité et à former notre personnel et nos petits producteurs. En un an, nos trois fermes étaient certifiées Globalgap. Et en 2005, toutes nos productions agricoles obtenaient leur accréditation pour Globalgap, LEAF et Tesco Nature, comme le demandaient nos clients.»*

## Une attention permanente

Le maintien de ces avantages exige naturellement une attention permanente. Ainsi, il a fallu réagir de manière énergique à la crise que connaît actuellement l'horticulture kenyane<sup>14</sup>.

*«Le problème, ce sont les pesticides, explique-t-il. Nous avons agi de manière à écarter tout risque de détection de résidus dans nos lots. Avant, les fermiers achetaient leurs pesticides eux-mêmes. Maintenant, nous avons établi un contrôle total sur cet approvisionnement. Nous avons également pris la responsabilité totale de la pulvérisation dans toutes les exploitations. Cela nous a pris à peu près deux mois pour créer une équipe chargée de cette tâche. Mais maintenant, les choses devraient aller dans la bonne direction.»*

Pour l'avenir, Apollo Owuor, qui est depuis juin 2013 administrateur du COLEACP, estime que le soutien aux entreprises agricoles devrait intégrer davantage les technologies de l'information et de la communication, pour faciliter la dissémination des connaissances et des procédures de production, en particulier vers les petits producteurs. La technologie existe, les réseaux mobiles africains sont efficaces... Pour lui, il est temps de passer à cette étape.

*«Le travail de soutien aux entreprises agricoles devrait intégrer davantage les technologies de l'information et de la communication, pour faciliter la dissémination des connaissances et des procédures de production, en particulier vers les petits producteurs.»*

<sup>14</sup> Voir Kenya: haricots et pois en crise de croissance, dans *Horizons* n°1, juin 2013, pp.14-16.



## Akinwumi Adesina, Ministre de l'Agriculture, Nigeria

Bruxelles (Belgique), 31 mars 2014 - Europe Africa Business Forum



*«Nous avons un très grand potentiel agricole, mais personne ne se nourrit de potentiel. Nous devons libérer ce potentiel. Et c'est ce que nous avons commencé à faire dans mon pays... Nous considérons l'agriculture comme un commerce créateur de richesses, pas comme un programme de développement, ni comme un programme de charité. Je le répète: il s'agit au premier chef de créer de la richesse. Le président nigérian a lancé en 2011 le programme Agriculture Transformation Agenda, destiné à repositionner le secteur agricole de manière à en faire un moteur de croissance. Et je rajoute: de croissance inclusive. Maintenant, nous arrivons à la fin de la phase d'approche, nous nous concentrons désormais sur les investissements dans l'agroalimentaire et renforçons l'attractivité pour le secteur privé.»*

## Kalilou Sylla, Secrétaire Exécutif du ROPPA

Bruxelles (Belgique), 31 mars 2014 - Europe Africa Business Forum

*«Les petits producteurs africains ne sont pas des assistés. Ce sont des entrepreneurs et ils veulent faire des affaires, ils ne demandent rien de plus que les autres hommes d'affaires dans le monde. Ils demandent simplement que les gouvernements leur donnent les mêmes opportunités qu'aux autres. Nous ne voulons pas que les grandes entreprises arrivent chez nous pour prendre les terres. C'est clair: six grandes entreprises peuvent mobiliser la surface agricole africaine et nourrir la population, mais de quoi vivront 60% des Africains, alors? C'est ça la question de fond, et c'est à cette question qu'il faut répondre.»*



## Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire pour l'Agriculture et l'Economie rurale, Union Africaine

Bruxelles (Belgique), 31 mars 2014 -  
Europe Africa Business Forum

*«Avant tout, il est important et impératif d'examiner les problèmes et les défis auxquels les petits producteurs doivent faire face. Et en essayant d'intégrer ceux-ci dans les chaînes de valeur, nous devons nous assurer que nous avons réglé ces problèmes.»*

## Andris Piebalgs, Commissaire en charge du Développement, CE.

Bruxelles (Belgique), 31 mars 2014 - Europe Africa Business Forum

*«Les subventions que nous accordons au secteur privé sous forme d'investissements peuvent jouer un rôle crucial dans la mobilisation de financements. Nous attendons que que l'alliance des investissements publics et privés puisse aller dans des domaines où le financement est nécessaire, car le principal défi des petites et moyennes entreprises est l'accès au financement. Nous espérons, via cette alliance, atteindre des secteurs autres que ceux des grandes infrastructures, des secteurs créateurs d'emplois. Un des secteurs auxquels nous prêtons particulièrement attention est celui de l'agriculture et de la transformation alimentaire.»*





**Stephen Muchiri**, Directeur général,  
Eastern African Farmers' Federation

Bruxelles (Belgique), 31 mars 2014 -  
Europe Africa Business Forum

*«Il est essentiel que les agriculteurs participent aux processus et aux discussions politiques, que ce soit au niveau national ou régional. Cela a été fait de manière ponctuelle, mais je crois qu'il faut institutionnaliser de tels procédés, et faire en sorte que les petits producteurs puissent y participer en ayant été impliqués et en ayant eu accès à toute l'information nécessaire.»*



**Winnifred Byanyima**, Directrice générale, OXFAM International

Abuja (Nigeria), 8 mai 2014 - World Economic Forum on Africa



*«Si nous voulons une croissance mieux partagée, il y a beaucoup de choses à faire. Et pour commencer, il est important que les Africains, hommes et femmes, qui s'astreignent chaque jour au travail, obtiennent un accès gratuit et universel à l'éducation et à la santé. C'est comme ça que l'Amérique, l'Europe et l'Asie se sont sorties de la pauvreté et ont été vers le développement. L'Afrique ne le fait pas. Résultat: la croissance continue, mais les gens n'ont pas les capacités d'y participer. Vous pouvez dire qu'il n'y a pas d'argent pour l'éducation et la santé en Afrique. Mais la vérité, c'est que les ressources sont là. La Banque africaine de développement l'a dit: le continent perd 63 milliards de dollars par an dans des flux financiers illicites. 1,3 trillions sur les 30 dernières années. Que font les gouvernements pour arrêter cette hémorragie de ressources et faire revenir l'argent vers la population? C'est la question. Nous avons créé un environnement favorable aux affaires en Afrique. Il n'y en a pas de meilleur sur la Terre!*

*Pensez aux allègements fiscaux et aux facilités offertes à l'évasion fiscale. Les grandes entreprises sont en train de faire de l'argent en Afrique et ne paient quasiment rien pour cela. Donc, il est temps que le monde des affaires paie sa part juste, de manière à faire revenir l'argent vers ce qui est nécessaire: l'agriculture, l'industrie, l'énergie...»*

**Guy Stinglhamber**, Délégué général, COLEACP

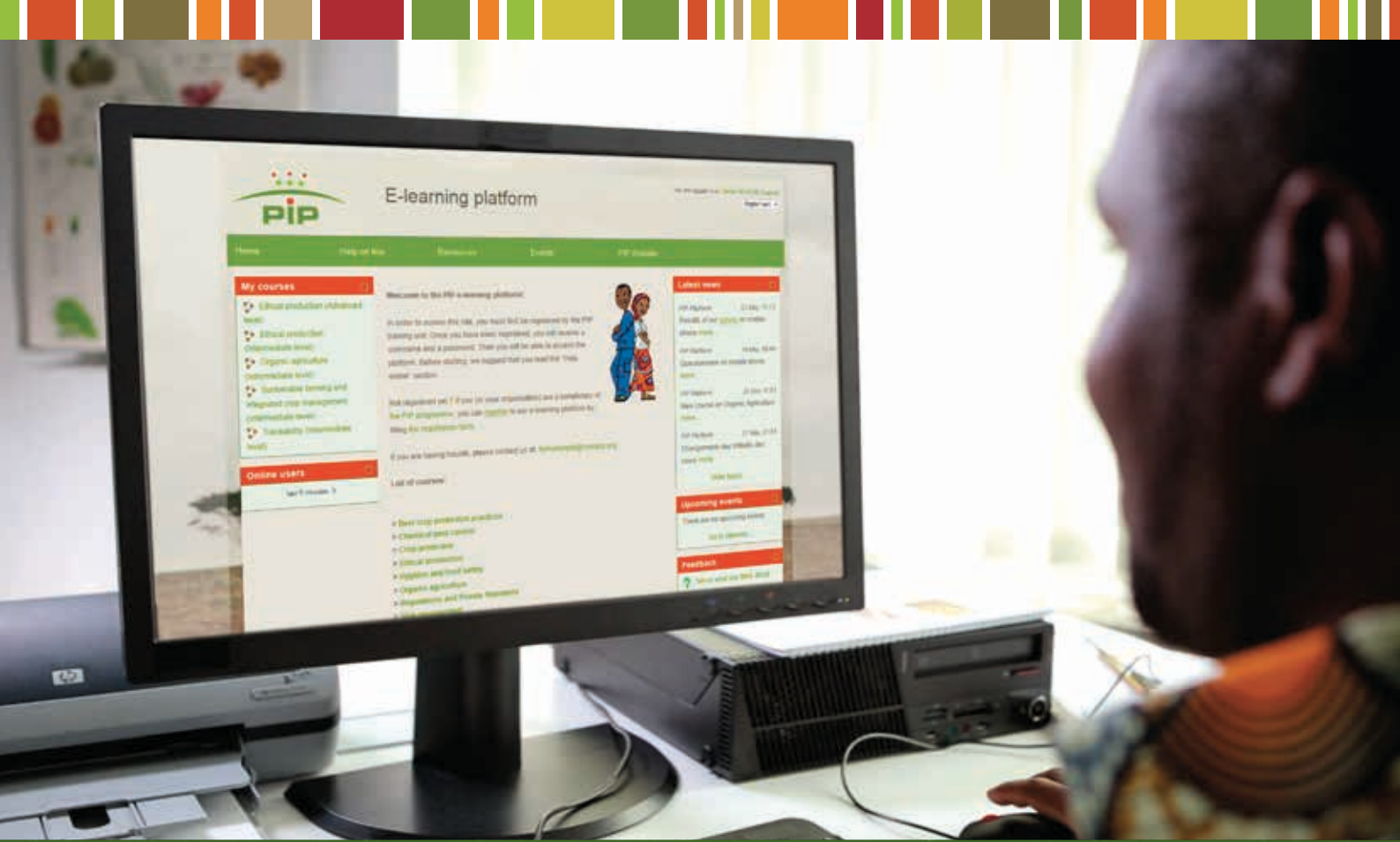
Abuja (Nigeria), 8 mai 2014 -  
Atelier «High Energy Nutritious Foods»

*«Nous devons intensifier le soutien du COLEACP à l'agriculture, en appliquant notre leitmotiv: le secteur de l'exportation doit être un facteur de modernisation des cultures locales. Nous espérons que nous aurons l'appui de tous nos partenaires pour coordonner un soutien intégré avec des répercussions sur la réduction de la pauvreté, l'exportation, la sécurité alimentaire, la balance commerciale, la souveraineté alimentaire et l'agriculture durable.»*

Bruxelles (Belgique), 31 mai 2014 -  
Gala de charité des épouses d'ambassadeurs ACP

*«Toutes les actions du COLEACP sont basées sur ces principes: le renforcement des capacités et la responsabilisation. Et personne n'est plus à même de réaliser cela que les acteurs locaux. Le COLEACP offre seulement le lien entre deux ingrédients: créer ensemble de nouvelles solutions et partager l'expérience collective des producteurs et des exportateurs de tous les pays ACP dans la recherche de nouvelles recettes du développement humain.»*





# Plateforme E-learning COLEACP



Un système de formation pour les professionnels de l'industrie agricole ACP !

<http://training.coleacp.org>

